



Résolution à l'attention du Conseil fédéral

Réunis en assemblée, les délégués de l'Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture (AGORA) ont fait le point sur la situation des familles paysannes de Suisse romande. Le constat est inquiétant : dans nos campagnes, un climat de morosité et de colère s'installe peu à peu. Beaucoup d'entreprises agricoles, notamment celles orientées sur la production laitière ou céréalière, sont en péril et tendent à cesser ces productions tandis que la confiance envers les autorités fédérales se perd.

A l'origine de la déception ambiante, la nouvelle « Politique agricole 2014 – 2017 » (PA 14-17) est souvent citée par la base paysanne. Cette politique pénalise en particulier la fonction productrice de l'agriculture en privilégiant, au travers du nouveau système de paiements directs, les prestations d'intérêt général. Elle est aussi d'une complexité extrême et consacre l'émergence d'une agriculture à 2 vitesses dont certaines exploitations optimisent les paiements directs alors que les autres continuent à produire malgré les vents contraires de la politique agricole.

Compte tenu de ces éléments, les délégués d'AGORA demandent au Conseil fédéral

- de mettre en place une politique agricole qui donne à la Suisse les moyens de pourvoir à la sécurité alimentaire en renforçant la production indigène
- d'apporter de suite des corrections majeures dans les ordonnances PA 14 – 17 en rééquilibrant les montants en faveur d'une agriculture productive, sans réduction de l'enveloppe des paiements directs. La simplification de l'administration et des contrôles au niveau des exploitants agricoles ainsi que les mesures visant à renforcer la position des producteurs face aux partenaires du marché doivent être concrétisés.
- de maintenir une protection appropriée à la frontière, en particulier de renoncer à l'ouverture du secteur du lait destiné à l'industrie
- de prendre davantage au sérieux les avis exprimés par les organisations agricoles représentatives lors des consultations ouvertes sur les objets de politique agricole
- d'inviter l'OFAG à mieux écouter et comprendre les problèmes des familles paysannes.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par les délégués d'AGORA le 10 avril 2015 à Boudry (NE).

AGORA